

Bulletin et plan de de travail du Conseil d'administration de l'IPPF (mai 2023)

FÉDÉRATION INTERNATIONALE POUR LA PLANIFICATION FAMILIALE

CA/6.23/DOC 5.1

Conseil d'administration
15-16 juin 2023

En référence au
point 5.1 de l'ordre du jour

Point 5.1 de l'ordre du jour : Revue de plan de travail du CA

Résumé

Le Conseil d'administration (CA) s'engage à respecter son devoir de rendre des comptes. Le suivi, l'actualisation et l'examen réguliers du plan de travail du Conseil constituent une étape concrète en ce sens. Lors de sa réunion de mars 2023, le Conseil finalisait ses priorités en tenant compte de celles découlant de sa réunion de novembre 2022.

Action requise

Il est demandé au Conseil d'administration de discuter et d'**approuver** les résultats, les objectifs et les étapes clés proposés et de se pencher sur les progrès réalisés à ce jour.

Bulletin et plan de de travail du Conseil d'administration de l'IPPF (mai 2023)

Abréviations & sigles

ACRO	Bureau régional de la Région des Amériques et des Caraïbes
CA	Conseil d'administration
CDI (rarement utilisé en français)	Conflits d'intérêt
(suite)	(suite)
C-SIP	Comité des politiques, stratégies et investissements
DG	Directeur général
AG	Assemblée générale
IPPF	Fédération internationale pour la planification familiale
ICP	Indicateurs clés de performance
AM	Association membre
CM	Comité des membres
CNG	Comité des nominations et de la gouvernance
CTAR	Comité technique et d'allocation des ressources
RRA	Russell Reynold's Associates
R-U	Royaume-Uni
VP	Vice-Président-e
WISH	Santé sexuelle intégrée des femmes



EN PASSE D'ETRE ATTEINTSS



EN COURS



NECESSITE ATTENTION



PAS ENCORE PREVU DE COMMENCER

Bulletin et plan de de travail du Conseil d'administration de l'IPPF (mai 2023)

SECTION UN : STRATEGIE, COMMUNICATION ET DIRECTION

Objectifs	Principales informations (Résultats et domaines d'action)	Objectifs	Etapes clés	Progrès réalisés à ce jour
1. Renforcer le centrage de l'IPPF sur les jeunes	Résultat : La Fédération dans son ensemble, et les jeunes militants en particulier, indiquent constater et faire l'expérience d'une forte augmentation de l'attention portée à l'inclusion et à la participation des jeunes			
	a. Surveiller et rendre compte de la mise en œuvre générale de la décision de novembre 2022 du Conseil en réponse à la résolution du Forum des jeunes lors de l'AG 2022.	<ul style="list-style-type: none"> Retours positifs des forums régionaux de jeunes Retours positifs des jeunes délégués lors de la prochaine AG 	<ul style="list-style-type: none"> Rapports sur les résolutions et les forums régionaux des jeunes inclus aux sessions du CA 	EN COURS inclus
	b. Veiller à ce que le cadre de résultats de la Stratégie 2028 assure un suivi stratégique des résultats relatifs aux jeunes			
	c. Etudier les informations disponibles relatives à la mise en œuvre d'une allocation de 5 % du budget des AM aux jeunes et communiquer en conséquence		<ul style="list-style-type: none"> Inclus dans le cadre de résultats et les rapports de performance présentés au Conseil 	EN COURS Inclus dans le cadre de résultats
	d. Développer des options visant à améliorer la communication et les flux d'informations entre les AM, les jeunes, le Secrétariat et le Conseil, puis mettre en œuvre la démarche préférée			
	e. Appuyer le renforcement des forums régionaux des jeunes			
	f. Encourager les efforts visant à améliorer l'introduction/formation des militants jeunes à l'IPPF		<ul style="list-style-type: none"> Objet d'une attention spécifique dans le plan d'intégration/accueil 	DEBUT NON ENCORE PREVU Plan d'intégration/accueil d'être développé
g. Prêter attention au recrutement des jeunes au sein de l'IPPF.	<ul style="list-style-type: none"> Augmentation des moins de 25 ans dans les données démographiques du personnel 			
2. Faire progresser la mise en œuvre de l'action contre le racisme au sein de l'IPPF		Résultat : Le programme de lutte contre le racisme est intégré, communiqué et mis en œuvre dans l'ensemble de la Fédération		
	a. Surveiller le développement d'une « théorie du changement » et approuver le plan de travail de lutte contre le racisme de l'IPPF, plan qui se concentrera également sur la communication et le suivi afin d'aider à sa mise en œuvre dans l'ensemble de la Fédération	<ul style="list-style-type: none"> Le Secrétariat et les AM travaillent de pair pour développer une Fédération antiraciste ; ils rendent compte des progrès et des challenges 	<ul style="list-style-type: none"> Plan de travail de lutte contre le racisme approuvé par le CA en vue de sa mise en œuvre 	EN COURS Un nouveau plan de travail a été élaboré par le groupe de travail, avec la contribution de l'équipe de direction.
b. Recevoir, examiner et approuver les propositions d'allocation et de diffusion des ressources pour gérer et soutenir la mise en œuvre du plan de travail de lutte contre le racisme.	<ul style="list-style-type: none"> Budget affecté en fonction du plan de travail Rapports de situation présentés au Conseil 			

Bulletin et plan de de travail du Conseil d'administration de l'IPPF (mai 2023)

Objectifs	Principales informations (Résultats et domaines d'action)	Objectifs	Etapes clés	Progrès réalisés à ce jour
	c. Élaborer et diffuser des messages, contenus et actions qui transmettent et renforcent la pertinence du plan de travail antiracisme à l'échelon local ainsi que sa mise en œuvre		<ul style="list-style-type: none"> Les messages du Conseil soutiennent l'agenda et en défendent l'importance 	EN COURS Le Conseil est prêt à diffuser des messages appropriés lorsque l'occasion se présente.
	d. Etudier et s'accorder sur la meilleure structure de travail pour que le Conseil puisse jouer son rôle de leader et de champion de ce programme de changement à l'échelle de la Fédération.		<ul style="list-style-type: none"> Le groupe de travail du CA poursuit ses travaux 	EN COURS Le groupe de travail poursuit ses travaux et de nouveaux-elles administrateur-riche-s le rejoignent suite au départ de Bience
Résultat : La Fédération (associations membres et Secrétariat) est pleinement engagée dans la mise en œuvre de la stratégie et prend des mesures concrètes pour aligner ses prestations et ses pratiques				
3. Soutenir et orienter la mise en œuvre de la Stratégie 2028 à l'échelle de la Fédération	a. Recevoir, approuver et mettre en œuvre une feuille de route des principales étapes et initiatives pour lesquelles le Conseil peut clairement être (et être perçu comme étant) un champion de la mise en œuvre de la stratégie.	<ul style="list-style-type: none"> Le cadre de résultats et les rapports annuels de performance (RAP) sont examinés par le Conseil et conduisent à la priorisation des interventions et à leur engagement actif auprès des AM 	<ul style="list-style-type: none"> Retours utiles au suivi de la performance de la Fédération (RAP) en face des indicateurs et des objectifs de la Stratégie 2028 (S2028) 	Objectifs en passe d'être atteints Les données de performance 2022 seront présentées à cette réunion
	b. Soutenir et encourager le DG dans l'orientation de la Fédération, Secrétariat inclus, pendant la transition vers la nouvelle stratégie et, le cas échéant, prendre connaissance de tout rapport sur des questions critiques et autres sujets de préoccupation		<ul style="list-style-type: none"> Retours utiles concernant les rapports du DG et de la Présidente 	EN COURS Présentation à chaque réunion
	c. Mettre l'accent sur l'exploration d'approches novatrices visant à assurer la viabilité financière de l'IPPF) l'échelon des AM en particulier		<ul style="list-style-type: none"> L'approche du Secrétariat concernant la viabilité des AM est claire et approuvée par le Conseil 	Objectifs en passe d'être atteints Proposition d'être présentée lors de la prochaine réunion
	e. En étroite coordination avec le DG, explorer et tester les rôles que pourraient jouer les administrateur-riche-s hors de la Fédération en vue de faire avancer la mise en œuvre de la stratégie, notamment dans le cadre du 3 ^{ème} pilier.		<ul style="list-style-type: none"> Interventions stratégiques d'être suivies par le personnel 	NECESSITE ATTENTION Pas encore commencée
Résultat : La Fédération fait preuve d'une compréhension claire des valeurs, de la charte, de la marque (branding) et de la nouvelle identité de l'IPPF				
4. Clarifier et communiquer les principes et valeurs fondamentaux qui sous-tendent l'identité et l'action de l'IPPF	a. Guider et contribuer activement au développement et à la mise en œuvre des projets approuvés liés à la « Charte de l'IPPF » et à sa marque (« le rebranding »), en travaillant en étroite collaboration avec le DG pour s'assurer que ces projets articulent et transmettent plus clairement l'objectif global de l'IPPF — dont son identité de Fédération inclusive, centrée sur les jeunes, inclusive du genre, antiraciste et fondée sur les droits humains.	<ul style="list-style-type: none"> L'AG approuve la Charte et le rebranding (la nouvelle marque) présenté par le Conseil 	<ul style="list-style-type: none"> Le CA participe activement aux projets et contribue à leur progression 	Objectifs en passe d'être atteints <ul style="list-style-type: none"> Des représentant-e-s du CA de travailler avec le groupe de travail 1^{ère} consultation (mai 2023) à Bangkok Les rapports seront présentés à la réunion de juin du CA

Bulletin et plan de de travail du Conseil d'administration de l'IPPF (mai 2023)

Objectifs	Principales informations (Résultats et domaines d'action)	Objectifs	Etapes clés	Progrès réalisés à ce jour
	<p>b. Veiller à ce que les principaux points de prise de décision du Conseil et de l'ensemble de la Fédération soient clairement identifiés, notamment en vue de l'examen et de l'approbation de la Charte de l'IPPF par la prochaine AG.</p> <p>c. Veiller à ce que les deux projets, qui doivent se compléter l'un l'autre, soient mis en œuvre de manière transparente et avec des possibilités de participation de l'ensemble de la Fédération, ce afin d'obtenir une adhésion totale.</p> <p>d. Soutenir le DG dans l'identification, la communication et la promotion des principales implications opérationnelles qui découlent de ce travail de clarification des valeurs et de changement d'image de marque (<i>rebranding</i>).</p>		<ul style="list-style-type: none"> Le CA s'engage de manière significative et est assuré que les progrès et la communication sont appropriés 	<p>EN COURS Rapports de situation présentés au Conseil à intervalles réguliers</p>
Objectifs	Key Information (Outcome & Working Areas)	Targets	Key Milestones	Progress to Date
<p>5. Améliorer la clarté du flux d'informations et la diversité des communications entre les AM, ainsi qu'avec le Conseil et émanant de ce dernier</p>	<p>Résultat : Une communication claire et des flux d'informations sont mis en place et en œuvre par les AM et le Conseil</p>			
	<p>a. Clarifier, communiquer et échanger avec les AM, selon les besoins, sur la structure organisationnelle de l'IPPF, y compris les rôles et les relations entre ses échelons /composantes, tels que les Forums régionaux, ainsi que les liens entre AM et Bureaux régionaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> Il est clair que les AM comprennent les différents rôles et responsabilités des principales instances et d'autres fora 	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque le personnel et/ou les administrateur-riche-s rendent visite/parlent aux AM ou aux forums de l'IPPF, ils veillent à être compris 	<p>NECESSITE ATTENTION Pas encore lancé de façon systématique</p>
	<p>b. Promouvoir l'engagement et les attentes du Conseil en matière d'inclusion des jeunes, de lutte contre le racisme et de mise en œuvre de la Stratégie 2028 et dialoguer activement avec les AM sur ces points.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Les AM appréhendent directement l'engagement du Conseil en faveur de ces priorités 	<ul style="list-style-type: none"> les opportunités d'engagement des AM ont été identifiées, en particulier, mais pas uniquement, dans les forums régionaux 	
<p>c. Élaborer et diffuser des messages clés, ainsi que d'autres initiatives, démontrant et concrétisant l'engagement du Conseil en faveur de la solidarité mondiale au sein de la Fédération et de la viabilité à long terme de cette dernière.</p>	<ul style="list-style-type: none"> La communication requise est envoyée par le Conseil pour parvenir à la solidarité mondiale et à la viabilité 			
<p>6. Préparer la prochaine AG de façon transparente et participative, en accordant une attention particulière à</p>	<p>Résultat : L'approche et le plan de la prochaine AG sont préparés grâce à l'engagement des participant-e-s et à la satisfaction des AM, du Conseil et du Secrétariat de l'IPPF</p>			
	<p>a. Fixer le lieu de l'AG sur des bases solides, en tenant compte des visas, des coûts, du symbolisme et de la sécurité des délégué-e-s</p>	<ul style="list-style-type: none"> Une AG réussie, appréciée par les participant-e-s et qui fait progresser la Fédération 	<ul style="list-style-type: none"> Le Conseil prend sa décision en temps utile avec les informations appropriées 	<p>DEBUT NON ENCORE PREVU</p>
<p>b. Améliorer la préparation des délégué-e-s à l'AG et leur « appropriation » de celle-ci en tant que forum d'échange,</p>		<ul style="list-style-type: none"> Le CA s'engage avec les 		

Bulletin et plan de de travail du Conseil d'administration de l'IPPF (mai 2023)

Objectifs	Principales informations (Résultats et domaines d'action)	Objectifs	Etapes clés	Progrès réalisés à ce jour
l'ordre du jour, et en adoptant une approche qui permette aux AM et aux jeunes d'orienter l'axe, les priorités et le style de l'AG	de définition des orientations et de responsabilité mutuelle		délégué-e-s des AM (et en particulier les jeunes dans la préparation	
	c. Veiller à une participation significative des jeunes à la préparation et à la tenue de l'AG dans son ensemble et veiller également à intégrer leurs perspectives et priorités au sein de l'ensemble de la réunion			
	d. Concevoir l'ordre du jour de l'AG ainsi qu'un format et des méthodes de réunion s'appuyant sur les principaux enseignements de l'AG 2022		• S/O	
e. Revoir les options et prendre les mesures appropriées pour renforcer la participation en ligne, y compris le vote en ligne			• Conseil satisfait des mesures prises	
7. L'infrastructure de gouvernance mondiale est opérationnelle et épaula la gouvernance responsable et transparente de l'IPPF en tant que mouvement de la société civile fondé sur les droits humains présent à l'international et géré à l'échelle locale, et luttant pour la santé et les droits sexuels et reproductifs de toutes et tous	Résultat : Les nouveaux-elles administrateur-riche-s et les nouveaux membres des comités du Conseil sont satisfaits de leur intégration et de leur participation			
	a. Un accueil et une intégration de qualité des nouveaux administrateur-riche-s, et des nouveaux membres des comités	• 90% satisfaction pour 90% des administrateur-riche-s	• Nomination de nouveaux et nouvelles administrateur-riche-s et membres des comités du CA	EN COURS Le CNG recrute de nouveaux et nouvelles administrateur-riche-s et membres des comités du CA
	Résultat : Le Conseil fonctionne pleinement en tant qu'organe unifié, soutenu par des comités efficaces			
	a. Réunions du conseil d'administration tenues avec la majorité des administrateur-riche-s présent-e-s et actif-ve-s.	• Au moins 80 % d'administrateur-riche-s présent-e-s à chaque réunion du CA	• Chacune des réunions du CA	Objectifs en passe d'être atteints Taux élevé de participation aux réunions du Conseil
	b. Diffusion en temps opportun de l'ordre du jour, des documents et des PV dans toutes les langues de travail	• 100% de conformité à la politique de « diffusion des documents »	• Chacune des réunions du CA	Objectifs en passe d'être atteints Les documents en anglais sont distribués à temps avec (occasionnellement) un peu de retard pour les autres langues
	c. Les comités du Conseil sont entièrement constitués, actifs et concentrés sur leurs mandats et contribuent à la réalisation des priorités du Conseil.	• Les membres se déclarent satisfaits de la performance des comités	• Chacune des réunions du CA	Objectifs en passe d'être atteints Les comités du CA fonctionnent pleinement et activement
d. Les administrateur-riche-s se conforment à l'évaluation des performances des administrateur-riche-s et du conseil d'administration menée par le CNG	• 100 % des administrateur-riche-s participent activement aux processus d'évaluation de la performance conduits par le CNG	• Chacune des réunions du CA	EN COURS Le CNG est en train de terminer l'évaluation annuelle de la performance de chaque administrateur-riche pour la période 2022-2023, et un rapport sera présenté lors de la réunion de juin 2023 du CA.	

Bulletin et plan de de travail du Conseil d'administration de l'IPPF (mai 2023)

Objectifs	Principales informations (Résultats et domaines d'action)	Objectifs	Etapes clés	Progrès réalisés à ce jour
	Résultat : Le Conseil fonctionne comme prévu, notamment de manière impartiale et en conformité avec ses obligations et les meilleures pratiques			
	a. Les distinctions entre les rôles de la gouvernance & du management sont claires pour tou-te-s les administrateur-ric-e-s et le personnel et sont respectées de tou-te-s ; les conflits d'intérêts sont déclarés et évalués et des mesures appropriées sont prises si nécessaire.	• Aucun cas de non-conformité	• Examen des déclarations de conflits d'intérêt des administrateur-ric-e-s	Objectifs en passe d'être atteints En 2022, la gestion des conflits d'intérêts et des rôles a été effectuée pour 100 % des administrateur-ric-e-s, et en 2023, le processus se poursuit
	Résultat : Le Conseil d'administration remplit ses obligations de diligence envers ses client-e-s, son personnel et les volontaires de l'IPPF			
	a. Le CA s'acquitte de ses responsabilités relatives aux politiques de protection de l'IPPF ; celle-ci sont pleinement mises en œuvre, tous les incidents signalés étant par conséquent résolus	• Conforme à 100% avec les politiques applicables de l'IPPF	• Le Conseil s'engage significativement grâce à des contributions régulières	Objectifs en passe d'être atteints Les rapports de protection et de gestion des incidents sont régulièrement présentés
	Résultat : Le DG rend compte de ce qu'il est soutenu et encouragé par le Conseil d'administration à faire de son mieux			
	a. Le Conseil d'administration remplit son devoir de diligence envers le Directeur général de l'IPPF, en encourageant et en soutenant son leadership et son bien-être professionnel	• Le DG et le CA sont satisfaits du process	• Les évaluations de performance sont effectuées de manière équitable et opportune	EN COURS Les critères d'évaluation annuelle de la performance du DG sont définis pour l'évaluation de 2023

SECTION 2 : GESTION DES FINANCES ET DES RISQUES

Objectifs	Principales informations (Résultats et domaines d'action)	Objectifs	Etapes clés	Progrès réalisés à ce jour
	Résultat : La gestion financière et la gestion des risques de l'IPPF sont conformes à 100 % aux exigences de la Commission de contrôle des œuvres caritatives en Angleterre et au Pays de Galle (Charity Commission)			
8. Une gestion intelligente du risque, des processus de diligence fiscale et la viabilité financière sont au cœur des préoccupations	a. L'analyse et l'atténuation des risques sont régulièrement inscrites à l'ordre du jour des réunions du Conseil, et le registre des risques pareillement régulièrement mis à jour ; les incidents critiques sont rapidement identifiés, évalués et signalés.	• Le Conseil a une bonne visibilité des risques et des mesures d'atténuation	• Le C-FAR discute des risques et mesures et en rend compte au CA	Objectifs en passe d'être atteints Le Conseil et les membres du C-FAR ont suivi une formation sur la gestion des risques. Le registre des risques est régulièrement mis à jour et fait l'objet de rapports au C-FAR
	b. La santé financière et les stratégies de génération de revenus sont suivies et revues, et il est prêté attention à la viabilité à long terme de la Fédération dans son ensemble, donc à l'échelon des AM et pas seulement au niveau mondial	• Engagement actif du CA et du C-FAR	• Compte rendu au CA à chacune de ses réunions	Objectifs en passe d'être atteints Oui, les stratégies font l'objet d'un suivi et sont revues.
	c. Comptes audités approuvés	• Les conditions de la Charity Commission sont respectées dans les délais imposés	• Le Conseil approuve les plans et les rapports d'audit selon l'échéancier convenu	Objectifs en passe d'être atteints Rapport financier et comptes audités 2022 présentés à fin d'approbation

Bulletin et plan de de travail du Conseil d'administration de l'IPPF (mai 2023)

Objectifs	Principales informations (Résultats et domaines d'action)	Objectifs	Etapes clés	Progrès réalisés à ce jour
	d. Conformité avec les règlements pertinents de la Charity Commission, y compris ceux qui concernent la discrimination, la protection, le lancement d'alerte, etc., les dossiers en souffrance ayant été traités et les nouveaux incidents traités dans les temps, avec une supervision appropriée des progrès	<ul style="list-style-type: none"> En pleine conformité 	<ul style="list-style-type: none"> L'analyse et l'atténuation des risques sont régulièrement inscrites à l'ordre du jour des réunions du Conseil, et le registre des risques est pareillement régulièrement mis à jour ; les incidents critiques sont rapidement identifiés, évalués et signalés. Le CA et le C-FAR sont régulièrement évalués 	<p>Objectifs en passe d'être atteints En pleine conformité</p>
	e. Compte-rendu par les AM de leurs santé & risques financiers	<ul style="list-style-type: none"> Le CA sait où se situent les risques les plus importants et quelles sont les mesures correctives 	<ul style="list-style-type: none"> Les AM bénéficiaires de subventions soumettent leurs rapports à temps 	<p>EN COURS</p> <ul style="list-style-type: none"> Une évaluation des risques, incluse dans le business plan 2023-2025 de l'IPPF, a été réalisée par toutes les AM. Celles à haut risque ont été sélectionnées pour le plan d'assurance annuel des AM (10 AM). Les AdC (architectes de coopération) assurent une surveillance étroite.
	f. Lorsque les AM ne respectent pas les conditions de diligence raisonnable et de conformité, le CA prend des mesures décisives et opportunes conformément à son rôle	<ul style="list-style-type: none"> 100% des cas traités rapidement 	<ul style="list-style-type: none"> Le CM est informé rapidement et recommande une marche à suivre Le CM en discute rapidement et soumet une recommandation au CA 	<p>EN COURS</p> <ul style="list-style-type: none"> 9 AM prennent plus de temps que prévu pour mettre en œuvre leurs plans d'action post-accréditation bien que le 3^{ème} cycle soit déjà clos. Toutefois, le CM traite de ces AM au cas par cas. En 2022, le Conseil d'administration a approuvé l'exclusion du Sénégal, du Liberia, du Kenya et du Bangladesh. La recommandation de suspension des AM de la Namibie et de la Sierra Leone sera examinée par le CM en juin 2023.

Bulletin et plan de de travail du Conseil d'administration de l'IPPF (mai 2023)

SECTION 3 : RESPONSABILITE EN MATIERE DE QUALITE ET D'EGALITE

Objectifs	Principales informations (résultats et domaines d'action)	Objectifs	Etapes clés	Progrès réalisés à ce jour
9. Responsabilité de la qualité et de l'égalité en matière d'accès aux services et de plaidoyer se renforce	Résultat : L'IPPF a atteint le niveau requis de responsabilité en matière de qualité et d'égalité			
	a. Informés sur les développements clés en matière de prestation de services et de plaidoyer dans l'ensemble de la Fédération, et plus spécifiquement en ce qui concerne les contextes humanitaires	<ul style="list-style-type: none"> Le CA est sensibilisé et guide les efforts du Secrétariat 	<ul style="list-style-type: none"> Le Conseil est attentif au rapport de la Présidente et du DG et aux discussions sur le RAP 	EN COURS Briefings réguliers
	b. Informés des résultats des principales mesures de performance pour assurer la qualité et l'égalité d'accès en matière de services et de plaidoyer			Objectifs en passe d'être atteints <ul style="list-style-type: none"> L'évaluation annuelle des performances est terminée et fait état de niveaux records de personnes ayant bénéficié de services malgré le nombre réduit d'AM. Données WISH très encourageantes.
	c. Sensibilisés à des exemples de performance excellentes de la part de certaines AM et ainsi qu'aux questions d'intégrité et de piètre performance, ce point devenant un point permanent de l'ordre du jour			Objectifs en passe d'être atteints Le rapport annuel de performance 2022 (RAP) sera présenté au CA lors de sa réunion de juin 22
d. Informés sur l'élaboration des politiques de l'IPPF nécessaires avec un registre de politiques approuvé fixant les priorités en matière de rédaction/amendements des politiques	<ul style="list-style-type: none"> Le Conseil maintient un portefeuille de politiques pertinentes et opportunes 	<ul style="list-style-type: none"> Le CA est informé du besoin de nouvelles politiques ou d'amendements aux politiques 	EN COURS Le C-SIP se charge de cela et en rend compte au CA	

SECTION 4: NOUS SOMMES LE LEADER DE DEMAIN

10. Nous nous préparons pour l'avenir (nous sommes le leader de demain)	Résultat : L'IPPF bénéficie d'une visibilité et d'une image accrues au niveau mondial en tant que chef de file de la SDRS			
	a. L'IPPF redevient et demeure « mondiale » & « universelle », avec la région Amériques et Caraïbes pleinement fonctionnelle	<ul style="list-style-type: none"> Présence dans toutes les régions 	<ul style="list-style-type: none"> Gestion proactive de notre empreinte présentée au CA 	Objectifs en passe d'être atteints <ul style="list-style-type: none"> Nouveau bureau régional fonctionnel au sein d'ACRO, dont l'empreinte s'étend rapidement Les AdC d'adopter une approche proactive
b. Le Conseil a acquis un entendement éclairé des tendances en matière des opportunités et défis auxquels sont confrontés les AM et y répond de manière stratégique, y compris par le biais du prochain cycle d'accréditation	<ul style="list-style-type: none"> Le Conseil apporte une valeur ajoutée grâce à sa vision du monde et à son analyse 	<ul style="list-style-type: none"> Le CA ouvre des perspectives et requiert le cas échéant des analyses 	Objectifs en passe d'être atteints Le 4 ^{ème} cycle d'accréditation est prêt à être mis en œuvre et plusieurs formations ont déjà été organisées dans toute la Fédération	

Bulletin et plan de de travail du Conseil d'administration de l'IPPF (mai 2023)

	c. La réforme de la gouvernance à l'échelon des AM évolue, de nouvelles cohortes d'AM signalant leur volonté d'y participer	<ul style="list-style-type: none"> Le CA est sensibilisé et engagé, contribuant au changement de la gouvernance 	<ul style="list-style-type: none"> les AM sont sensibilisés aux avancées et aux défis 	NECESSITE ATTENTION Ceci n'est pas encore systématique. Le Conseil a participé occasionnellement, mais ne s'est pas impliqué dans un dialogue soutenu sur la gouvernance avec les AM.
10. (suite)	d. Une analyse d'impact du nouveau système d'allocation des ressources a été lancée, les implications futures pour la gouvernance étant également prises en compte	<ul style="list-style-type: none"> Les décisions sur les ajustements à apporter au système s'il y a lieu, et sur le rôle du C-TAR sont approuvées 	A déterminer	EN COURS L'IPPF passant désormais à un cycle triennal d'allocation de financements aux AM, le C-TAR lors de sa réunion du 3 novembre 2022 a discuté du rôle qu'il peut jouer à l'avenir, étant donné que le processus d'allocation des ressources ne changera pas dans l'ensemble. Le comité a décidé d'organiser au moins une réunion supplémentaire en octobre 2023 pour examiner les progrès de l'allocation des ressources et ses implications pour la gouvernance.

####